

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial : NOROX[®]CHM-50

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street
Elyria OH 44035 USA

United Initiators Canada Ltd.
2147 PG Pulp Mill Road
Prince George, BC-V2N 2S6 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300
CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887
CANUTEC (24h): 1-613-996-6666

En cas d'incident au transport : TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):
1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Durcisseur

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Peroxydes organiques : Type F
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 3
Corrosion de la peau : Catégorie 1
Dommages oculaires graves : Catégorie 1
Cancérogénicité : Catégorie 1B
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H350 Peut provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ auditive.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023 Date de la première parution: 12/20/2016

le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P410 Protéger du rayonnement solaire.
P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 86 °F/ < 30 °C.
P420 Stocker séparément.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Peroxyde organique
Liquide

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Acétoacétate de méthyle	Acétoacétate de méthyle	105-45-3	$\geq 45 - < 50$ *
Hydroperoxyde de cumène	Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	$\geq 40 - < 45$ *
cumène	cumène	98-82-8	$\geq 5 - < 7.5$ *
acétophénone	acétophénone	98-86-2	$\geq 1 - < 5$ *
2-phénylpropane-2-ol	2-phénylpropane-2-ol	617-94-7	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

minés.
Appeler immédiatement un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
Ne pas pratiquer la respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.

- En cas d'inhalation : Administrer de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire ou de cyanose.
Appeler immédiatement un médecin.
Si la personne respire, l'amener à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
Contacter un centre de contrôle anti-poison.
L'inhalation d'aérosols peut provoquer une brûlure des voies respiratoires par acide.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
- En cas de contact avec la peau : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
- En cas de contact avec les yeux : L'aspersion des yeux, même par de petites quantités, suffit à provoquer des lésions irréversibles et la cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

- Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves lésions des yeux.
Toxique par inhalation.
Peut provoquer le cancer.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Provoque de graves brûlures.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
L'émission possible de produits gazeux de décomposition peut entraîner une accumulation de pression dangereuse.
Éviter le confinement.
Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer.
Le produit se consume violemment.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Ce produit ne flottera pas sur l'eau et peut être rallumé sur la surface de l'eau.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

- sée.
- Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'allumage.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.
Nettoyer immédiatement les déversements.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau.
Absorber avec un absorbant inerte.
Isoler les déchets et ne pas les réutiliser.
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Protéger de toute contamination. Ne pas avaler. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré. Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers. Éviter le confinement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Se laver à fond après manipulation. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans le contenant original. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Entreposer dans un endroit frais. Une contamination peut provoquer une augmentation dange-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

reuse de la pression - des récipients fermés peuvent rompre.
Interdire l'accès aux personnes non autorisées.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter : Tenir à l'écart des matières combustibles.
Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.

Température d'entreposage recommandée : < 30 °C

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
cumène	98-82-8	TWA	50 ppm 246 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	25 ppm	CA BC OEL
		STEL	75 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 246 mg/m ³	CA QC OEL
acétophénone	98-86-2	TWA	5 ppm	ACGIH
		TWA	10 ppm 49 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm 49 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Filtre de type : Filtre ABEK
- Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.
- Protection des mains
- Matériau : butylcaoutchouc
- Délai de rupture : <= 60 min
- Épaisseur du gant : 0.5 mm
- Remarques : Les données concernant le temps de pénétration/la résistance du matériel sont des valeurs standard! Le temps de pénétration exact et la résistance exacte du matériel seront obtenus du fournisseur des gants de protection. Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail. Veuillez suivre toutes les exigences locales et nationales en vigueur lors du choix des mesures de protection pour un lieu de travail donné. Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque d'un contact accidentel du produit avec les yeux ne peut être exclu. Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si nécessaire.
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Portez au besoin : Tenue de protection antistatique ignifuge.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

- Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné selon le taux de concentration et la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune pâle
- Odeur : aromatique
- pH : Sans objet
- Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Sans objet Décomposition
- Point d'éclair : 60 °C
- Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Densité	:	1.0 g/cm ³
Solubilité	:	
Solubilité dans l'eau	:	légèrement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	60 °C SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a self-accelerating decomposition reaction.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un oxydant. Peroxyde organique

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Protéger de toute contamination. Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Chaleur, flammes et étincelles. Éviter le confinement.
Produits incompatibles	:	Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.
Toxique par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 718.64 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 7.14 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 2,580 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Lapin): > 49 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.
Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Hydroperoxyde de cumène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 382 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1.370 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: Ce composant/mélange est toxique après une inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50: 1,200 - 1,520 mg/kg
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après un seul contact avec la peau.

cumène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,260 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

acétophénone:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500.0 mg/kg
Méthode: Jugement d'expert
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.
Remarques: Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 3,300 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

2-phénylpropane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.
Remarques: Jugement d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50: Méthode: Jugement d'expert
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Lapin
Résultat : Provoque des brûlures.

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

cumène:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

acétophénone:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

2-phénylpropane-2-ol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation grave de de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Espèce : Lapin
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux
Durée d'exposition : 24 h
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
BPL : oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

cumène:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

acétophénone:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation des yeux
Méthode : Pas d'information disponible.
Remarques : Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

2-phénylpropane-2-ol:

Résultat : Irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Hydroperoxyde de cumène:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

cumène:

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

acétophénone:

Type d'essai : Test de Draize
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénicité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Hydroperoxyde de cumène:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: essai in vitro
Système de test: Salmonella typhimurium
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

cumène:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 482 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de Ames
Résultat: positif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat
Voie d'application: Intrapéritonéal
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: Équivoque

Espèce: Souris
Voie d'application: inhalation (gaz)
Durée d'exposition: 14 w
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

acétophénone:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris
Voie d'application: Intrapéritonéal
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Hydroperoxyde de cumène:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

cumène:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Résultat : effets cancérogènes

Espèce : Souris, mâle et femelle
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Résultat : effets cancérogènes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimentations sur des animaux

Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: > 1,000
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Hydroperoxyde de cumène:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Donnée non disponible

cumène:

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Lapin
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 500
Toxicité pour le développement: NOAEL: 2,300
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

acétophénone:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 225 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 225 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 125 Poids corporel mg / kg
Embryotoxicité.: NOAEL: 125 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

cumène:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Hydroperoxyde de cumène:

Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Espèce : Rat
NOAEL : 1,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 d
Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Hydroperoxyde de cumène:

Espèce : Rat
NOAEC : 31 mg/m³
Voie d'application : inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 90 d

cumène:

Espèce : Rat
NOAEL : 154 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

acétophénone:

Espèce : Rat
NOAEL : 225 mg/kg
LOAEL : 750 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Toxicité par aspiration

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

cumène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations

Produit:

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

Composants:

acétophénone:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 111.4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Hydroperoxyde de cumène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3.9 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 18.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 3.1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Pseudomonas putida): 50 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 16 h

cumène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4.8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.14 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 2.01 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.35 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 2,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Évaluation écotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acétophénone:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 162 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 528 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 86.4 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 24.8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

2-phénylpropane-2-ol:

Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Persistance et dégradabilité

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Hydroperoxyde de cumène:

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

cumène:

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

acétophénone:

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

2-phénylpropane-2-ol:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Acétoacétate de méthyle:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.4 (20 °C)

Hydroperoxyde de cumène:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.6

cumène:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 94.69
Remarques: Calcul

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.55 (23 °C)

acétophénone:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 0.48

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.63

2-phénylpropane-2-ol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
- Emballages contaminés : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Nettoyer le récipient avec de l'eau.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

- No. UN : UN 3109
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID (CUMYL HYDROPEROXIDE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2
Dangereux pour l'environnement : oui

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3109
Nom d'expédition : Organic peroxide type F, liquid (Cumyl hydroperoxide)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : Organic Peroxides, Keep Away From Heat
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570

Code IMDG

- No. UN : UN 3109
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version 4.1 Date de révision: 05/15/2024 Numéro de la FDS: 600000000425 Date de dernière parution: 08/03/2023
Date de la première parution: 12/20/2016

(CUMYL HYDROPEROXIDE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2
EmS Code : F-J, S-R
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3109
Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE F, LIQUIDE
(HYDROPEROXYDE DE CUMYLE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.2
Code ERG : 145
Polluant marin : oui

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : Hydroperoxyde de cumène
cumène
acétophénone

Réglementations internationales

Gefahrgruppe nach TRGS 741: Ib (Exigences légales pour l'Allemagne)

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW) : En conformité avec les inventaires
TSCA (US) : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA
AIIIC (AU) : En conformité avec les inventaires
DSL (CA) : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
ENCS (JP) : En conformité avec les inventaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

ISHL (JP)	:	En conformité avec les inventaires
KECI (KR)	:	En conformité avec les inventaires
PICCS (PH)	:	En conformité avec les inventaires
IECSC (CN)	:	En conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Les dangers inscrits sur l'étiquette s'appliquent aussi aux résidus dans le récipient.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/15/2024

Format de la date : mm/jj/aaaa

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®]CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



NOROX[®] CHM-50

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/03/2023
4.1	05/15/2024	600000000425	Date de la première parution: 12/20/2016
